



Emmanuelle Garnier étant en déplacement, cette séance du conseil d'administration était exceptionnellement présidée par son vice-président, Florent Hautefeuille.

INFORMATIONS DU VICE-PRÉSIDENT

Le VP CA a commencé la séance en accueillant **deux nouveaux membres** : Cédric Aït-Ali (par ailleurs VP délégué à la valorisation) qui remplace Michel Catlla (désormais professeur des universités et que nous félicitons pour sa promotion) et Paule Dupraz-Lagarde (personnalité extérieure élue lors du précédent CA).

Est ensuite évoquée la deuxième édition du **Forum de la Recherche**, qui a eu lieu vendredi 3 février et qui fut une belle réussite : plus de 500 visiteur·es, personnels et étudiant·es y ont été accueilli·es. Le VP CA a remercié la centaine de membres du personnel qui se sont impliqués dans l'organisation, les présentations scientifiques et les différentes activités qui ont été proposées la Maison de la recherche.

Le lendemain, avaient lieu sur le campus du Mirail les **Journées Portes Ouvertes (JPO)**. Là aussi, cet événement est le fruit d'un gros investissement du personnel impliqué, et a clairement été un succès avec plus de 7000 visites enregistrées.

Le VP CA a souhaité profiter de cette séance pour faire un point sur plusieurs dossiers en cours liés aux **ressources humaines**.

Un groupe de travail sur la **NBI** (nouvelle bonification indiciaire) a été mis en place autour de ce dispositif concernant la rémunération de certains membres du personnel et qui n'a pas été révisé depuis 10 ans. Le GT fera ses retours et soumettra ses propositions au CSA puis au CA avant l'été, de sorte que les modifications puissent être appliquées dès septembre prochain.

Sur un sujet connexe, le VP CA a rappelé son engagement à revoir le **dispositif du RIFSEEP** tous les ans pour ajuster le mécanisme d'attribution des primes. Pour ce qui est des agent·es contractuel·es, un état des lieux est actuellement en cours sur la question des salaires et du suivi des carrières, qui sera suivi d'un chantier de revalorisation.

Concernant les **campagnes d'emploi**, les discussions annuelles avec les départements vont être enrichies de nouveaux indicateurs au-delà des seuls effectifs et des taux d'encadrement.

Le VP CA aborde également la prochaine mise en place d'un portail d'entrée unique pour les différents types de **signalement** (VSS, racisme, déontologie, risques psycho-sociaux, etc.).

Enfin, il rappelle qu'un travail de fond est actuellement en cours, piloté par la VP-CFVU sur la **révision du calendrier universitaire**. Différents scénarios ont été identifiés et ont été mis en discussion avec les composantes pédagogiques. Une fois stabilisées, ces propositions seront transmises pour validation (selon leurs compétences respectives) au CSA, à la CFVU et enfin au CA dans les semaines qui viennent, pour une application à la rentrée prochaine.

VIE INSTITUTIONNELLE

Sur ce chapitre, il n'y a eu qu'un point d'information. Un nouveau décret modifie le périmètre de deux conseils de notre université : le comité social d'administration (CSA) et celui de la formation spécialisée (FS), en y ajoutant des **représentant·es des usager·ères** (avec voix consultative). Cela se traduit par trois nouveaux sièges pour chaque conseil, qui vont être répartis entre les organisations étudiantes sur la base de leurs résultats aux élections du CA en 2023.

FORMATIONS ET VIE UNIVERSITAIRE

Nous avons validé les **critères d'exonération des frais d'inscription des étudiant-es** pour l'année 2024-2025. Notre établissement maintient inchangée sa politique en termes d'exonération totale ou partielle des droits d'inscription. Les étudiant-es extra-communautaires bénéficient ainsi d'une exonération partielle afin qu'ils-elles n'aient pas à s'acquitter des droits d'inscription différenciés en vigueur depuis 2019 (cela concerne 1 900 étudiant-es).

L'ISTHIA souhaite que le **master "Management en Hôtellerie Restauration"** devienne une formation accessible uniquement en alternance. Cette modification d'un master en place depuis 35 ans est demandée en réponse à un besoin formulé par les étudiant-es de la licence de la même mention (elle-même déjà accessible en alternance) et en réaction à une baisse des effectifs due à des offres concurrentes. La demande a été validée par le CA après l'avoir déjà été par le conseil de l'ISTHIA, la commission SOFI et la CFVU.

Le **bilan de la CVEC** (Contribution Vie Etudiante et de Campus) pour l'année 2023 a été présenté pour validation. Rappelons que ce dispositif installé depuis quelques années permet le financement d'actions à destination des étudiant-es sur des dossiers liés à la santé, aux projets étudiants, à l'aide sociale, à la culture, au sport et à la communication. L'année dernière, le budget total était d'un peu plus de 2 millions d'euros, sur la base d'une contribution de 70 € par étudiant-e. Le CA remercie l'ensemble des services impliqués dans ce dispositif qui, au fil du temps, a gagné en fluidité de fonctionnement, permettant ainsi de financer de très nombreuses actions à destination de nos étudiant-es.

FINANCES

Plusieurs points relatifs aux finances ont été discutés.

Parmi les points techniques, le CA a validé la **demande de création d'un nouveau centre financier** pour les certifications en langues (CLES) afin de simplifier la gestion et la lisibilité de ces activités.

Le CA a validé le versement d'une **dotation du SCASC à la MGEN** qui gère la mise en paiement des différentes aides sociales au personnel (en garantissant notamment leur anonymat), pour 68 000 €.

Enfin, nous avons validé les montants des tarifs **de l'université d'été du DEFLE** et des **frais d'inscriptions** pour le colloque de jeunes chercheurs "vulnérabilité en santé".

PATRIMOINE

Le CA a validé un **avenant à la convention établie de longue date entre l'UT2J et l'ADUA** (Association pour le Développement Universitaire en Ariège) pour le campus de Foix, afin que la participation de l'UT2J suive l'augmentation des frais de fonctionnement des bâtiments.

CONVENTIONS & SUBVENTIONS

Le dernier point de cette séance était le renouvellement de la **convention qui lie notre établissement avec l'UT3** pour permettre les interventions de ses enseignant-es dans les formations de l'INSPE (et vice versa).